

L'AFCDP annonce la composition du nouveau Conseil d'administration une équipe renouvelée pour relever les défis de demain

L'AFCDP (Association Française des Correspondants à la Protection des Données à caractère Personnel) est heureuse d'annoncer la nomination de son nouveau Bureau, élu le 25 juin 2025. Cette équipe, portée par des professionnels engagés, renforce la structure de l'association à l'aube de ses 21 ans, avec la volonté d'être encore plus présente auprès de ses membres et des autorités responsables de la conformité RGPD.

Un nouveau Conseil d'administration

Créée en 2004, l'AFCDP rassemble aujourd'hui plus de 6 000 professionnels impliqués dans la mise en conformité au RGPD et à la loi Informatique et Libertés. L'association est un acteur essentiel du débat public et un partenaire reconnu des autorités et des institutionnels tels que la CNIL, le CLUSIF, ou Cybermalveillance.gouv.fr. Voici la composition du nouveau conseil d'administration élu le 25 juin dernier :

- **Président** : Philippe SALAÛN
- **Trésorier** : Christophe CHAMPOUSSIN
- **Secrétaire général** : Muriel GLATIN
- **Délégué général** : Fabrice MATTATIA

Accompagnés de 11 membres administrateurs (par ordre alphabétique) : Danièle BLANC, Patrick BLUM, Cendrine COSQUER, Jacques-Olivier FABRE, Florence GAULLIER, Paul-Olivier GIBERT, Adelya KADDOUR, Isabelle LANDREAU, Garance MATHIAS, Jean-Luc SAURON, et Valentin THEVENOT.

Tous sont d'ores-et-déjà mobilisés pour soutenir les actions et ambitions de l'association.

Missions principales du nouveau Bureau

L'une des premières ambitions de l'association est de poursuivre et renforcer son rôle d'**espace de partages et d'entraides** entre DPO, juristes, RSSI, informaticiens, etc., via des événements phares (Université des DPO, groupes de travail, rencontres régionales, salons professionnels).

L'AFCDP continuera de **représenter la voix des membres auprès des décideurs publics**, en France et en Europe, notamment au travers de la [CEDPO](#).

Enfin, l'association renforcera les initiatives récentes comme l'**Observatoire** de la profession, ou la **cellule de soutien psychologique** pour DPO confrontés à des situations difficiles.

« Le 25 juin dernier, nous avons élu une équipe dynamique et soudée. Avec Christophe, Muriel et Fabrice, nous formons un Bureau qui incarne l'expertise, l'engagement et la diversité des acteurs de la protection des données. Ensemble, nous continuerons à porter haut la voix des professionnels de la conformité, dans un contexte technologique et réglementaire en constante évolution. » déclare Philippe SALAÛN, nouveau président de l'AFCDP.

À propos de l'AFCDP - www.afcdp.net

L'AFCDP, créée dès 2004, regroupe plus de 6 000 professionnels de la conformité au RGPD et à la Loi Informatique & Libertés – dont les Délégués à la Protection des Données (DPD ou DPO, pour *Data Protection Officer*).

Si l'AFCDP est l'association représentative des DPD, elle rassemble largement. Au-delà des professionnels de la protection des données et des DPD désignés auprès de la CNIL, elle regroupe toutes les personnes intéressées par la protection des données à caractère personnel. La richesse de l'association réside – entre autres – dans la diversité des profils des adhérents : DPD, délégués à la protection des données, juristes et avocats, spécialistes des ressources humaines, informaticiens, professionnels du marketing et du e-commerce, RSSI et experts en sécurité, qualitiens, archivistes et Record Manager, déontologues, consultants, universitaires et étudiants.

Contact Presse : Maëlle Garrido, NASKAS RP, Relations Presse, 06 12 70 77 30, maelle@naskas-rp.com